



# RECYMEX S.A.

**Recyclage des déchets inertes de construction et de démolition**  
**<http://www.recymex.be> - mail : [info@recymex.be](mailto:info@recymex.be)**

P.I. Ghlin Baudour Sud - rue des Roseaux 4 - 7331 Saint-Ghislain  
Tel : 065/60.07.03 - Fax : 065/60.07.04

Zone Industrielle du Dria - rue du Port - 6250 Aiseau  
Tel : 071/40.53.20 - Fax : 071/38.17.12

## TARIFS AU 1er JANVIER 2012

Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et  
matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et  
pour la construction des chaussées

Les granulats repris ci-dessous répondent aux dispositions de  
l'annexe ZA de la norme européenne EN 13242



Granulats mixtes recyclés 0/31,5 mm  
Granulats mixtes recyclés 31,5/63 mm  
Granulats mixtes recyclés 0/63 mm

Granulats béton recyclés 0/31,5 mm  
Granulats béton recyclés 31,5/63 mm  
Granulats béton recyclés 0/63 mm

Granulats tarmac recyclés 0/31,5 mm

**Le système de contrôle de production en usine (CPU ou FPC) a été audité  
par le Centre national de Recherches scientifiques et techniques pour  
l'Industrie Cimentière (CRIC), Organisme Notifié.**

**Le certificat 0965-CPD-GT0 596 atteste de la conformité au système 2+**



# RECYMEX S.A.

Recyclage des déchets inertes de construction et de démolition

P. I. Ghlin Baudour Sud - rue des Roseaux 4 - 7331 Saint-Ghislain

http://www.recymex.be - mail : info@recymex.be

Tel. 065/60 07 03 - Fax 065/60 07 04

## TARIF RECYCLES au 1er Janvier 2012

Codes Internes		Codes Région	Libellés
STGH	FARC	Wallonne	

### RECYCLES BETON

Code STGH	Code FARC	Code Région	Libellés
	63000	170101	Scalpage béton
73001	83001	170101	Granulats de débris de béton recyclés 0/31,5 mm
73002	83002	170101	Granulats de débris de béton recyclés 31,5/63 mm
73003	83003	170101	Granulats de débris de béton recyclés 0/63 mm
53003	63003	170101	Granulats de débris de béton recyclés 63/125 mm

### RECYCLES TARMAC

Code STGH	Code FARC	Code Région	Libellés
	61001	170302A	Tarmac 0/31,5 mm
	61002	170302A	Tarmac 31,5/63 mm
	61003	170302A	Tarmac 0/63 mm

### RECYCLES MIXTES

Code STGH	Code FARC	Code Région	Libellés
52000	62000	170103	Scalpage mixte
72001	82001	170103	Granulats de débris mixtes recyclés 0/31,5 mm
72002	82002	170103	Granulats de débris mixtes recyclés 31,5/63 mm
72003	82003	170103	Granulats de débris mixtes recyclés 0/63 mm
52003	62003	170103	Granulats de débris mixtes recyclés 63/125 mm

Code STGH	Code FARC	Code Région	Libellés
	23900	170103	Terracalco 40

### Nos granulats de débris de béton, de débris mixtes et de tarmac sont certifiés CE 2+

Vous devez vous renseigner sur la disponibilité du granulat selon le site d'exploitation

#### Conditions générales de ventes :

1. Tous nos prix s'entendent hors TVA à la tonne versée et/ou chargée en nos centres de recyclage.
2. Le versage de matériaux mélangés entraîne l'application du tarif le plus élevé à tout le chargement.
3. Lors du passage à la bascule, le chauffeur déclare la nature de son chargement, les références de son employeur, le client pour qui il effectue le transport et le lieu de provenance et/ou de destination.  
En fonction de la nature déclarée du chargement et en fonction de ce qui est constaté par le préposé de la bascule, un tarif est appliqué. La signature des bordereaux entraîne l'accord du client sur la conformité des matériaux inertes selon les textes légaux en vigueur.  
Le chauffeur étant considéré comme le représentant mandaté par le client, il marque son accord en signant le bordereau de livraison qui lui est délivré. Aucune contestation ne sera admise sur la tarification appliquée.
4. En cas de non conformité du chargement, les déchets sont refusés et rechargés au frais du client sur son camion pour une somme forfaitaire de 125 Euros.
5. Matériaux refusés au versage : terres contaminées et matériaux contaminés
6. Toutes nos factures sont payables dans un délai de 30 jours date de facturation.
7. Le droit belge est applicable aux présentes et seules les Juridictions de Namur sont compétentes pour tout litige.
8. Les prix sont révisables à tout moment, sans préavis.
9. **Heures d'ouverture : SAINT-GHISLAIN du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00**  
**Heures d'ouverture : FARCIENNES du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00**

**CENTRE DE RECYCLAGE DE SAINT-GHISLAIN : Tel. 065/60 07 03 - Fax 065/60 07 04**

**CENTRE DE RECYCLAGE DE FARCIENNES : Tel 071/40 53 20 - Fax 071/38 17 12 - GSM 0473/34 04 21**